

ANNECY, LE LUNDI 3 JUIN 2024

VOIRIE

Le Conseil départemental s'engage auprès de la Commune d'Evian-les-Bains pour l'aménagement de la route de la Corniche

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, Josiane Lei, Maire d'Evian-les-Bains et Conseillère départementale du Canton d'Évian-les-Bains, ainsi que Nicolas Rubin, 1^{er} Vice-président du Département et Conseiller départemental du Canton d'Évian-les-Bains, ont signé ce jour une convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien. Cette dernière porte sur l'aménagement de la route de la Corniche sur la RD 21. L'opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage communale, bénéficiera d'un financement de 500 000 € de la part du Conseil départemental.

Cette opération d'aménagement, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Commune, prévoit notamment :

- l'aménagement d'un giratoire à quatre branches de 15,25 m de rayon au carrefour de la RD 21 avec la route de Saint-Thomas,
- la création de trottoirs d'1,50 m de largeur sur 1000 ml avec la création de quatre traversées piétonnes sécurisées,
- la création d'une voie verte de 2,50 m de largeur dans le sens de la montée Est/Ouest sur 500 ml,
- la création de deux quais de bus en ligne au niveau de l'arrêt « Le Clou »,
- l'aménagement de deux zones de collecte des ordures ménagères en encoche,

Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à plus de **2 566 700 €**, financé à hauteur de plus de **2 M€** par la Commune et de **500 000 €** par le Conseil départemental de la Haute-Savoie.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse